



## Communiqué des salariés de PEI en grève au Technocentre

Lundi 16 mai 2022, les grévistes de PEI réunis en assemblée générale ont revoté la grève, qui a commencé mardi 3 mai.

Vendredi 13 mai à 14h30, s'est tenue une réunion extraordinaire du CSE de PEI, à la demande des élus afin de faire un point sur la situation du conflit au Technocentre Renault à Guyancourt.

La réunion du CSE a été présidée par la dirigeante de la société PEI, qui a dit qu'en raison de la baisse du contrat avec Renault, elle comptait faire une demande de chômage partiel (Activité Partielle Longue Durée) mais avec des pertes de salaire. La direction de PEI dit aussi qu'en raison de sa situation économique de PEI, elle ne peut pas financer un plan de départ volontaire.

L'autre aspect concerne l'avenir des salariés du nettoyage suite à la vente du Technocentre par Renault qui doit avoir lieu cette année. La direction de PEI dit que Renault exigerait que le futur bailleur du Technocentre maintienne pendant 6 mois les contrats actuels de tous les sous-traitants. Cela permettrait que les salariés de PEI gardent leur emploi en cas d'appel d'offres (application de l'article 7 de la Convention Collective de la Propreté). Mais il n'y a aucun engagement écrit de Renault.

La direction PEI a rendez-vous avec la direction de Renault ce lundi à 8h30.

Les organisations syndicales et la délégation des grévistes revendiquent :

- 1- Aucun licenciement, aucune mutation imposée.
- 2 - Mise en place d'un accord d'Activité Partiel Longue Durée (APLD) avec maintien de salaire.
- 3 -Mise en place d'un plan de départs volontaires, avec des indemnités supra-légales.
- 4 - Appel à un médiateur afin de trouver une issue au conflit.
- 5 – L'accès au Technocentre des représentants du personnel de PEI (l'accès leur est refusé, même avant la grève, ce qui représente un délit d'entrave).

La grève continue.

Lundi 16 mai 2022

**Le comité de grève de PEI**

**Soutenu par les syndicats de PEI FO, CFTD, CGT Propreté et SUD Industrie**